

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RESPONSABILITE SOCIETALE



L'entreprise BRUNEREAU, considérant

- ses métiers au croisement d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs,
- les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes,

a décidé d'agir pour rendre ses activités plus durables, et assurer ainsi la pérennité de son modèle.

BRUNEREAU a décidé de mettre sa responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie, en poursuivant, dans une logique d'amélioration continue, des objectifs annuels réalistes, atteignables et mesurables.

BRUNEREAU a formalisé, en conséquence, la politique RSE suivante :

COMITE RSE

Il a été institué en juillet 2022 un comité RSE réunissant Direction et représentants volontaires de l'encadrement et des compagnons. Ce comité RSE, réuni trimestriellement, a pour objet :

- d'être garant du respect de la raison d'être et des valeurs de l'entreprise
- de définir et faire évoluer la politique RSE de l'entreprise
- de décliner cette politique en objectifs annuels
- de suivre les actions mises en œuvre pour répondre aux objectifs et en mesurer les résultats
- d'informer régulièrement les collaborateurs des progrès de l'entreprise
- de développer une culture RSE en sensibilisant et formant les collaborateurs sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, en s'appuyant éventuellement sur des experts extérieurs
- de faciliter l'implication de chacun en favorisant le travail collaboratif sur les sujets et actions qu'il juge nécessaire : groupes de réflexions, groupes de travail, sollicitations, etc...

RAISON D'ETRE

Apporter conseil, savoir-faire et suivi professionnels pour décorer, restaurer et préserver durablement les espaces bâtis.

VALEURS DE L'ENTREPRISE

- ➔ **Compétence et expérience** : s'appuyer sur les savoir-faire historiques de l'entreprise pour rendre nos métiers plus innovants et durables
- ➔ **Ambition** : bâtir l'avenir de l'entreprise en faisant grandir l'ensemble des collaborateurs par la formation et l'évolution professionnelle

- **Respect** : agir avec considération et égards envers nos clients, nos collaborateurs et nos parties-prenantes
- **Esprit d'Equipe** : Travailler ensemble dans un esprit d'entente et de solidarité

Tous les collaborateurs s'engagent au respect de ces valeurs, qu'ils se sont eux-mêmes choisies.

PARTIES PRENANTES

- **Cœur de métier** : nos clients particuliers et professionnels, compagnons, intérimaires, apprentis, encadrants, fournisseurs, sous-traitants, assureurs, mutuelles et prévoyance, partenaires financiers, organismes de formation santé et sécurité, concurrents, candidats potentiels
- **Environnement administratif** : nos organismes de formation, administrations publiques, DREETS, OPCO, organismes de certification, réseaux professionnels
- **Environnement sociétal** : nos collectivités territoriales, associations locales, associations de protection de l'environnement, faune et flore locales, générations futures.

ENJEUX RSE

1. Perpétuer l'héritage historique de Brunereau et assurer la pérennité de l'entreprise en ancrant sa stratégie dans le contexte de l'époque
2. Préserver et développer les savoir-faire par la formation continue de tous les collaborateurs
3. Assurer à chaque salarié un environnement de travail de qualité, respectueux de la santé et de la sécurité de chacun.
4. Construire avec chacun de nos clients une relation suivie et assurer une approche structurée et professionnelle de leur chantier
5. Aborder les relations et la communication avec chacune des parties prenantes de façon transparente, loyale et éthique
6. Proposer une offre toujours plus respectueuse de l'environnement : optimiser les ressources, diminuer l'impact des matières premières et consommations, rationaliser et recycler du mieux possible les déchets, proposer systématiquement des solutions plus durables à nos clients lorsqu'elles existent, être attentif aux innovations et aux meilleures techniques possibles.
7. Participer au bien commun en prenant en compte les attentes citoyennes du territoire

OBJECTIFS PRINCIPAUX 2023

- **Objectif 1** : Flécher au moins 25% de nos achats de peintures intérieures vers des peintures biosourcées
- **Objectif 2** : Renouveler la flotte de véhicules, à raison de 2 véhicules par an, vers des véhicules moins émissifs
- **Objectif 3** : Etendre le point tri de l'entreprise pour y intégrer les 15 flux identifiés comme recyclables
- **Objectif 4** : Diminuer d'au moins 30% la consommation de produits chlorés de nettoyage de façade, en recourant à une méthode de nettoyage par pulvérisation d'eau surchauffée

Le Comité RSE, le 28 avril 2023